NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

64 N° 4 1937

Saint François Régis, catéchiste

Georges GUITTON (s.j.)

p. 386 - 398

https://www.nrt.be/en/articles/saint-francois-regis-catechiste-3578

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

SAINT FRANÇOIS RÉGIS, CATÉCHISTE

Cette année marque, pour saint Jean-François Régis, le deuxième centenaire de sa canonisation. Le décret par lequel Clément XII le déclarait digne de l'honneur des autels date du 5 avril 1737. Deux mois plus tard, le 16 juin, eut lieu dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran la solennité de la canonisation; c'est le 16 juin prochain que se célèbreront à La Louvesc les fêtes jubilaires.

Dans les catalogues de la Compagnie de Jésus, jamais cet apôtre n'est qualifié du titre de *concionator*; toujours il est appelé *missionarius* et *catechista*.

Les missions de campagne, entreprises par François Régis dans les Cévennes, sont assez connues (1). Ses catéchismes du Puy-en-Velay le sont moins. Et pourtant il les poursuivit assidûment, pendant plusieurs mois du printemps et de l'été, les cinq dernières années de sa vie, de 1636 à 1640. C'est ce qui nous invite, à l'occasion de son anniversaire, à recueillir ici les trop rares documents qui nous en sont restés.

Par un mandement du 24 mai 1635, l'évêque du Puy, Just de Serres, avait prescrit avec force l'exécution des décrets du concile de Trente sur « l'enseignement de la doctrine chrétienne ».

« La visite par nous ci-devant faite de la plus grande partie de notre diocèse, écrivait-il, nous a fait assez reconnaître la déplorable ignorance de nos diocésains touchant les principaux mystères de notre religion. Désirant pourvoir à un mal si général et dommageable duquel presque tous les autres prennent leur naissance :

(1) On trouvera le tableau détaillé de ces missions dans l'ouvrage du P. GUITTON, qui paraîtra en mai prochain aux *Éditions Spes*, intitulé : *Après les guerres de Religion. Saint Jean-François Régis* d'après de nombreux documents inédits, tirés surtout des archives de la C^ie^ de Jésus; huit héliogravures ou photographies de documents, dix cartes ou plans. (N. D. L. R.).

« Nous enjoignons aux recteurs, curés ou vicaires de notre diocèse d'enseigner au peuple chrétien, jours de dimanche, la doctrine chrétienne, l'oraison dominicale, la salutation angélique, le symbole des apôtres, les commandements de Dieu et de son Église et les principaux points de notre religion nécessaires à notre salut, et que nous voulons être observés en cette ville, dans l'église de Saint-Pierre-le-Monastier, environ une heure après midi, où le peuple sera convoqué au sonnement de la cloche... »

Pour les catéchismes que Régis inaugura, l'année suivante, dans l'église du collège des Jésuites, pareille ordonnance fut d'un grand appui.

Cette église, par son architecture et par sa situation centrale à mi-pente de la ville, se prêtait fort bien à ces réunions. Tranchant avec la Renaissance italienne, qui avait abusé, jusque dans les édifices religieux, des libertés mises à la mode par l'antiquité païenne, dégagée de toute colonne grâce à des pilastres encastrés qui supportaient la poussée des voûtes, sa large nef permettait au peuple de voir sans obstacle l'autel et le prédicateur. Premier spécimen du style de la « contre-réforme », qu'Étienne Martellange devait propager. Particularité sans rapport, il est vrai, avec les catéchismes, mais qui dut réjouir François et souvent faciliter sa tâche : de chaque côté du porche, à l'extérieur, se trouvait aménagée dans le mur une sorte de niche offrant un siège à deux places. Par les comptes du maçon soumis à Martellange, nous savons que l'on avait prévu là des confessionnaux en plein air pour les jours de grande affluence (1).

L'église toutefois, quand Régis devait parler, — mais alors seulement, — avait un grave défaut : elle était trop petite. Just de Serres n'hésita point. Sans demander au Père d'abandonner les catéchismes qu'il donnait déjà, l'évêque lui confia, en plus, ceux qu'il avait, l'année précédente, ordonnés pour Saint-Pierre-le-Monastier. De son collège le Jésuite n'avait,

(1) E. GAUTHERON, *La paroisse et l'église du collège du Puy*, p. 47.

pour atteindre la « cathédrale du bas », que deux cents pas à faire : il s'y trouvait l'hôte des Bénédictins.

Vaste église, de 150 pieds de long sur 40 de large, construite presque entièrement à la fin du x^e siècle, elle offrait, comme la chapelle primitive du rocher Saint-Michel, un spécimen caractéristique de l'art pré-roman. Complétée trois cents ans plus tard par le saint prieur Bernard Hugonet, qui lui consacra toute sa fortune, elle formait, dans le prolongement de l'abside, du chœur et d'un court transept, une nef de quatre travées, sans bas-côtés ni colonnes. L'intérieur était donc d'une commodité parfaite.

De plus, situé sur le courant qui portait les foules de la fameuse porte Panessac à la porte Saint-Gilles, pris entre le marché du Plo et la place toujours en rumeurs du Martouret, alors l'unique du Puy, Saint-Pierre marquait le confluent des agitations de la ville basse. C'est à son clocher que retentissaient les carillons pour les réjouissances publiques ou les processions, et le tocsin pour donner l'alarme. Détail cher à un ancien congréganiste de la Vierge, tel que Régis : de ce clocher s'était, en 1439, envolé l'un des premiers *Angelus* de France, bien avant ceux de la cathédrale, et anticipant de trente années sur la pieuse coutume qui devait s'établir sous Louis XI. Lors des jubilés et des grands pèlerinages, les multitudes, refoulées de Notre-Dame trop souvent encombrée, étaient habituées à se presser sous ses voûtes. A plusieurs reprises, sur l'invitation des consuls ou de l'évêque, des apôtres en renom y avaient prêché : saint Vincent Ferrier, Théodose de Bergame, peut-être saint Antoine de Padoue (1). Plus tard Bridaine y fera trembler.

C'est dans une de ses chapelles, il y avait moins d'un demi-siècle, qu'Agnès Galand, avant d'aller prendre à Langeac l'habit de saint Dominique, avait eu, devant le fameux crucifix « à la ville du Puy », ses premières révélations (2). La voix qui,

(1) Tous ces détails sont empruntés pour la plupart à la Chronique d'Étienne Médicis. L'église de Saint-Pierre, qui menaçait ruine dès 1782, disparut dans les premières années du XIX^e siècle.

(2) Elle mourut, prieure du couvent de Langeac, le 19 octobre 1634,

pour encourager cette fille d'artisan à faire « divorce avecque les créatures », lui avait doucement murmuré : « Quoy que les langues ne défaillent pas au monde pour te calomnier, sois asseurée que je ne t'abandonneray pas », Régis aussi, priant devant le même crucifix, aura souvent dans la suite besoin de l'entendre.

Dans une pareille église, rien d'étonnant que la foule du collège ait encore grossi. On la vit envahir les tribunes, le chœur et les chapelles, escaladant, sans se croire irrespectueuse, les autels latéraux et s'entassant, sous l'œil bienveillant des religieux, jusque dans les stalles. Plusieurs « échaffaux même qu'on y dressa » ne suffirent pas à la contenter. Enjambant les balustrades du haut, on vit plusieurs fois avec terreur des imprudents se glisser nombreux, au péril de leur vie, jusque sur les tirants et traverses des voûtes, et là, comme ceux du bas, écouter le serviteur de Dieu, « avides et bouche bée » (1). Jamais prédicateur, si remarquable fût-il, n'avait à ce point capté leur attention. La Broue l'affirme et les témoins aux procès de béatification font chorus, « le concours surpassoit celuy qui se faict aux sermons des plus grandes solemnitez », et cela « chaque fois que le Père faisoit son catéchisme » (2). Pêche miraculeuse, où des poissons sans nombre bâillaient joyeux à l'hameçon.

âgée de trente-deux ans. Voir M. JEUNÉ, *Une mystique dominicaine : la vénérable Agnès de Langeac.*

(1) « *Adeo ut, quod horrorem incuteret adstantibus, permulti, quorum planum ecclesiae non erat capax, imminenti fere periculo vitae, sibi sedem quaererent in transversis trabibus fornicis, avidi et inhiantes sermonibus venerabilis Patris; hoc vidi ego. Parati semper avidius audire... quam eximium quemcumque alium concionatorem; hoc ego vidi* ». Déposition de Jacques Jacmon, docteur en médecine. *Summarium*, p. 26.

(2) LA BROUE, *La vie du Révérend Père Jean-François Regis*, 1650, p. 190, et Jacques JACMON, *ibidem* : « *Quoties catecheses ageret Pater...* » Parmi les prédicateurs célèbres auxquels fait allusion La Broue, il faut compter les Jésuites qu'énumérait en 1630 un avocat poète du Puy, Hugues Davignon, auteur de *La Velleyade* :

Coton sert aux Français de royale trompette;
Raymon a le renom d'être le plus ancien;
La doctrine est d'*Arnoux*, l'emphase de *Planchette;*
Racapé le facond, *Théron* l'historien...

Après en avoir nommé d'autres, il concluait, parlant du Jésuite que Just

Pêle-mêle se confondent dans cet auditoire toutes les classes sociales. Des nobles en pourpoints de soie couverts de dentelles, le cou serré dans leur fraise à godrons; roturiers à l'habit de solide bure beige, éclairé de boutons de cuivre; campagnards portant sous le bras leur chapeau de feutre dur à bords immenses; grandes dames aux cheveux crêpelés foisonnant sous l'attifet; paysannes en bonnet plat serré d'un ruban. Des savants, aussi bien que des ignorants; des prêtres et des religieux, tout comme des laïques. Et toujours ces mots qui reviennent pour scander les dépositions : foule « incroyable », « innombrable » (1).

Sans nombre?... Des assistants toutefois ont essayé de préciser. Plusieurs, parmi lesquels le dernier recteur de Régis dans une lettre officielle au P. Vitelleschi, l'ont évalué à cinq mille (2). Au vrai, pour que les auditeurs aient atteint ce chiffre, il faudrait, vu la superficie de l'église, que le péristyle, les tribunes, les galeries et les estrades que l'on construisit tout exprès, eussent doublé la contenance de la nef. La chose n'est pas impossible.

Au reste, bien plus que de pouvoir parvenir à une certitude mathématique sur de pareils détails, nous aimerions à connaître ce que Régis disait. Pour le plan d'ensemble, inutile évidemment de chercher en dehors du programme tracé par l'évêque : oraison dominicale, salutation angélique, symbole des apôtres, commandements de Dieu et de l'Église, principaux points de notre religion nécessaires au salut. Quant au détail,

de Serres avait emmené comme prédicateur dans sa tournée pastorale de 1626 : « Mais l'Amour passe tout ». Du même orateur il disait ailleurs :

Pécheurs, voici le coup d'être pris par l'Amour.
Il vole autour de vous comme une douce abeille,
Il n'a que l'aiguillon duquel on fait le miel;
Il volète partout, jamais il ne sommeille
Pour t'enlever d'ici et te guinder au ciel...

Parmi les lettrés, Régis fut moins célèbre que tous ceux-là, mais il en « guida » certainement plus qu'eux vers le ciel.

(1) Just Le Blanc, *ad 33*, Jacques Jacmon, *ad 32*. *Sum.*, pp. 38 et 73.

(2) Lettre au P. Vitelleschi, 9 février 1639.

alors même qu'on posséderait la sténographie de ces catéchismes, elle ne nous donnerait pas l'impression toute chaude qu'en recevaient les auditeurs. Il y manquerait la manière, ce ton inexprimable, dont les témoins, quand on les interrogera, ne pourront que répéter : « Tout ce que le Père disait était fort simple »; quelques-uns préciseront « d'un style banal et commun » ou même « tout à fait vulgaire » — « et cependant il pénétrait les cœurs » (1). Mais de ce texte nous ne possédons rien. Ce que nous saurions des catéchismes du saint curé d'Ars, s'il ne nous avait laissé quelques notes, voilà, au sujet des leçons de Saint-Pierre-le-Monastier, à quoi nous en sommes réduits.

Lors du procès de béatification, le promoteur de la foi aura beau objecter : « D'autres missionnaires ont eu de pareils succès et d'aussi nombreux auditoires », les postulateurs répondront : « Nous le reconnaissons. Mais il faut noter ou bien qu'ils étaient doués d'un talent insigne ou qu'ils ont eu cette vogue simplement en des villages. Mais ce qui semble un miracle, c'est que, dans une grande ville de 50.000 habitants, un homme d'aspect misérable, toujours vêtu d'habits rapiécés, sans aucun talent de parole, qui ne disait rien que d'ordinaire, d'un style banal et grossier, manifestait un tel souffle d'esprit divin qu'il attirait tout le monde à soi et entraînait à Dieu tous les cœurs » (2).

Ce qui frappait surtout l'assistance c'est que « le vénérable Père parlait des mystères de la foi comme s'il les voyait de ses

(1) Geoffroy du Monteil, marchand, déposition en français *ad 13um*, Arch. dép. de l'Isère, G. 6. Me Claude Sourdon, docteur en droit civil dit : « *stylo trito et maxime vulgari* », Me Mathieu Rome, doyen des avocats de la Cour du Puy : « *stylum simplicem et prope contemnendum* », Charles Chabanacy de Marnas : « *stylo et sermone experte omnis fuci et vulgari omnino* ». En lisant de pareilles déclarations, il est difficile de penser que, dans ses catéchismes, même au Puy, le saint ne mêlât point parfois des formes dialectales et des mots de patois. Mais toujours : « *penetrabat corda* », « *haerebant verba intimis animis defixa mirosque motus excitabant* ». *Summarium*, *passim*, surtout p. 26-28.

(2) *Elenchus contestium*, p. 15. Ce chiffre de 50.000 habitants pour la ville du Puy est plusieurs fois donné par les témoins. Il doit s'entendre de la population non seulement des remparts, mais de toute la périphérie.

yeux » (1). « On eût dit, atteste après beaucoup d'autres le vicaire général Pierre Le Blanc, qu'il contemplait ces mystères à découvert et sans voile, tant il en paraissait persuadé lui-même ». Et n'est-ce pas de saint Jean-Baptiste Vianney qu'une brave paysanne, pour expliquer l'impression qu'il produisait, disait dans le même sens : « Ah! bien, notre curé, vous savez, c'est qu'il a la foi! » Analysant les sentiments de la foule, un docteur en droit civil déclare : « Il était manifeste pour tous que le serviteur de Dieu parlait non point avec les mots persuasifs de la sagesse humaine, mais par l'esprit même de l'intelligence et de la sagesse divine, qui lui faisait *lire par le dedans* et savourer d'un sentiment et d'un goût tout intime ce qu'il expliquait aux autres » (2). Aussi plusieurs avaient-ils noté que, si le Père venait à parler d'un attribut divin, il s'arrêtait parfois subitement « sans voix ni souffle ». Sorte de ravissement passager. Et un Bénédictin de Saint-Pierre ajoute : « Quand il parlait de Dieu, c'était toujours avec une sorte de transport qui nous soulevait » (3).

On est mieux renseigné sur certaines industries du zèle de François. Car n'allons pas croire, parce qu'on nous vante la « simplicité » de ces catéchismes, qu'ils fussent sans art ni apprêt. Bien moins encore secs et monotones. L'improvisation qui, sous prétexte de viser au naturel, est fille de paresse et produit la banalité, n'était pas le fait de Régis. « Pour empescher, raconte La Broue, que l'ennuy ne rebutast la piété et ne diminuast ce grand abord de peuple, *il le repaissoit tous les dimanches* de quelque saincte et sage nouveauté. Tantost il faisoit paroistre des enfants qui déclamoient des hymnes et des poésies dévotes. Parfois il y mestoit des motets qui attendrissoient les cœurs les plus indévots » (4). Longtemps après, plusieurs témoigneront que, lorsqu'ils avaient de douze à quinze ans, « le bon Père les

(1) « ...*Quasi oculis ea videret.* » Ainsi, entre plusieurs, Jacques Jacmon et Claude Sourdon. *Summarium*, pp. 24 et 25.

(2) Claude Sourdon, *Summarium*, p. 35.

(3) Dom André Pauc, cité par DAUBENTON, *La vie du Bienheureux Jean-François Régis*, Paris, 1716, p. 106.

(4) LA BROUE, p. 190.

employait à lire publiquement certains écrits de sa main »; et à presque un demi-siècle d'intervalle on les sent tout fiers de cet immense auditoire qui « devenait un peu le leur » (1). « Souvent, diront-ils encore, nous devions répondre à ses interrogations sur les mystères; d'autres fois, il nous invitait à lui poser nous-mêmes des questions, qui lui fournissaient l'occasion d'instruire le peuple » (2). Sermon dialogué; l'usage n'en est pas perdu.

La coutume de confier un rôle, même en vedette, aux enfants, dans les cérémonies religieuses, ne date pas de nos jours. L'emploi des « jeux » si cher au moyen âge, agrémenté, pour piquer la curiosité, de ces énigmes ou allégories que la Renaissance avait mis à la mode, était en honneur. Durant la procession du 15 août, l'année précisément où François inaugure ses catéchismes, voici, pour symboliser la victoire de l'Église sur le paganisme, ce qu'on avait imaginé. Qui sait si le grand catéchiste, ami des enfants, ne contribua pas à préparer la scène? Devant l'église de Saint-Vosy, choisie en la circonstance parce qu'elle s'élevait sur les ruines d'un temple païen, on vit, raconte Antoine Jacmon, un enfant de chœur escalader le bloc de granit, piédestal de l'immense croix qui dominait la place. O merveille! A la main, il tenait un cor de chasse en terre, « duquel, après avoir sonné divers coups, pour célébrer les louanges et le triomphe de l'Église sur lesdites idoles, il rompait son dit cor contre la dite pierre et en fin s'en allait chantant » (3).

De ce « jeu », qui sans doute était plus compliqué, nous connaissons seulement ce qu'en avait compris et retenu le chroniqueur cordonnier. Il permet, du moins, d'imaginer ce que pouvaient bien être ces « mille petites industries » que Régis employait, au témoignage de son premier biographe, « pour rendre ses instructions agréables et les imprimer dans l'esprit des plus grossiers ».

(1) P. du Fornel, devenu Jésuite; il était né en 1622.

(2) Pierre Guillemy, marchand, et Jacques Jacmon. Ce dernier ajoute que « ses deux frères faisaient de même ». *Summarium*, pp. 6 et 7.

(3) Mémoires d'Antoine Jacmon, p. 108.

L'une d'elles, assez hardie, mais qui n'étonnait point parce que ces gens, si simples qu'ils fussent, y voyaient une valeur de « symboles pour imprimer la crainte de la justice divine et l'amour du souverain bien », — l'expression est d'un marchand, — consistait en ceci : « Tantôt il lisoit publiquement une lettre qu'il supposoit avoir receüe de la part des bienheureux, où ils parloient avantageusement de leur bonheur éternel, tantôt une autre lettre venue à luy de la part des damnez, pour avertir chacun d'éviter leurs tourments » (1).

Il faut croire que notre époque n'a pas le privilège des âmes scrupuleuses et troublées au sujet de la foi, puisque, d'après un avocat de la cour du Puy, « le serviteur de Dieu inculquait souvent » à ses auditeurs ceci : « Ne discutez jamais avec le démon sur les vérités de foi. Que s'il vous arrivait, même au moment de la mort, d'être tourmenté par des tentations de ce genre, il faudrait répondre au démon, seulement : « Je crois tout ce que croit l'Église catholique, sainte et apostolique ». Que si le démon insistait : « Et que croit l'Église ? » il faudrait répondre : « L'Église croit ce que je crois », sans rien ajouter (2) ».

Qu'il faille ou non voir dans le trait suivant une allusion au jansénisme naissant, l'actualité n'était pas absente des catéchismes de Régis. « Un certain ecclésiastique s'estant laissé surprendre jusqu'à enseigner une fausse doctrine qui pouvoit embarrasser les consciences, il le réfuta publiquement avec autant de courage que de raison, de sorte que, quelque bruit qu'on en fist, le peuple demeura désabusé, et la vérité victorieuse triompha heureusement du mensonge » (3).

Quant à l'action extérieure du catéchiste, elle était conforme à ce que son sang chaud de Narbonnais pouvait faire prévoir. Bien qu'il eût passé au confessionnal toute sa matinée du dimanche et se rendît à Saint-Pierre « ou complètement à jeun

(1) Geoffroy du Monteil, orfèvre, gendre du peintre Guy François, dont il avait épousé la fille Isabeau le 23 janvier 1645. Déposition, *ad 13um*, ad *22um et 23um*. Arch. dép. de l'Isère.

(2) Mathieu Rome. *Summarium*, p. 26.

(3) La Broue, p. 165.

ou bien après avoir mangé une pomme ou deux » (1), « il donnoit tant de soin et tant d'assiduité à l'instruction des enfants, il se peinoit si fort pour se faire entendre aux plus grossiers, et parloit contre le vice avec tant de véhémence, déclare La Broue, qu'il y a de quoy s'estonner comme il pouvoit subsister ». Et le biographe, en veine ce jour-là de détails réalistes, ajoute : « Ne me demandez point s'il changeoit de chemise pour s'essuyer après ses catéchismes et ses sermons. Souvent il en sortoit tout mouillé, comme qui viendroit du bain; et luy parler alors de prendre quelque moment pour s'aller sécher, c'estoit l'offenser aussi sensiblement que si on luy eût reproché quelque délicatesse inouye. Il tenoit cette sueur si précieuse que pour la bien vendre à Dieu, comme saint François, il ne vouloit pas en perdre une seule gouste » (2).

Les auditoires n'étant pas, surtout dans une ville de moyenne importance, multipliables à l'infini, il advint que des prédicateurs, habitués à voir les foules se presser autour de leur chaire, se trouvèrent au Puy bien délaissés. L'un d'eux, au témoignage de Jacques Jacmon à qui ses goûts de futur médecin donnaient un diagnostic impitoyable, en fut tout gonflé de « zélotypie ». Mais cette vilaine enflure étant, de toutes, celle dont on rougit le plus, il alla, dans l'espoir de « faire taire son concurrent » (3), se plaindre au supérieur de tout autre chose. « Le P. Régis, pour saint qu'il fût, déshonorait son ministère

(1) P. du Fornel.

(2) La Broue, pp. 145 et 148. Si Régis témoignait, pour les questions d'hygiène, la plus belle insouciance, ce n'était point mépris de sa santé, mais, au contraire, comme le dit La Broue, désir de « s'endurcir aux souffrances, et pour se trouver plus fort et plus courageux dans les rudes emplois ». Le biographe donne, de cet entraînement, un exemple, sur lequel notre délicatesse douillette peut épiloguer, mais qui montre que l' « hydrothérapie » des saints se règle sur d'autres principes que la nôtre. « J'ay appris d'un de nos Pères que, par un temps pluvieux, comme il passoit dans une basse-court intérieure, où il ne croyait pas estre veu, il se mettoit à dessein sous les gouttières du toict, et prenant l'eau sur la teste, la faisoit couler par derrière entre la chair et le linge ». *Op. cit.*, p. 148.

(3) Daubenton, *o. c.*, p. 102.

par des trivialités et des inconvenances de langage. La chaire chrétienne, l'expérience oratoire du plaignant pouvait en témoigner, exigeait plus de tenue ». Le P. Jean Filleau, provincial, faisait alors la visite du collège. Soupçonnant le motif qui poussait le mécontent : « La chose, dit-il, vaut d'être examinée de près. Accompagnez-moi. Nous irons l'entendre ». Le moyen de refuser ? Or, telle fut l'impression produite sur le provincial par les paroles du catéchiste que, se retournant vers l'illustre orateur : « Ah ! plût à Dieu que tous les sermons fussent imprégnés de cette onction divine ! Laissons le P. Régis prêcher de ce style et persévérer dans sa simplicité. Le doigt de Dieu est là ». Rentré au collège, le P. Filleau déclara : « Si j'habitais Le Puy, je ne perdrais aucun de ses discours ». Pour bien montrer qu'il disait vrai, l'année suivante — bien qu'il fût en pleins préparatifs de départ, devant quitter Le Puy le lendemain — il pria le P. Antoine de Mangeon, professeur de philosophie, de l'y accompagner. « Il était environ midi, raconte celui-ci, et l'instruction commençait à midi et demi. Lui ayant dit qu'il n'y aurait plus de place : « N'importe, me répondit-il, je veux me donner encore la consolation de voir cette foule infinie de peuples, qui me fit l'autre fois tant de plaisir ». Nous y allâmes, et je lui trouvai place, non sans beaucoup de peine. Il écouta debout pendant une heure. Il versa tant de larmes et fut si touché qu'il me dit en sortant : « Si ce Père prêchait à quatre lieues d'ici, j'irais l'entendre à pied. Il n'a pas son pareil » (1).

(1) Le P. de Mangeon n'ayant passé au Puy que les deux années 1638-1640, ce second épisode ne peut appartenir à la première visite du P. Filleau, qui est de 1637, comme on le voit par la lettre citée à la page suivante. Daubenton, qui rapporte l'anecdote, déclare avoir « connu assez particulièrement » le P. de Mangeon : « Lorrain d'un excellent esprit et d'une tendre piété, il était confesseur de la duchesse d'Orléans, épouse du frère de Louis XIII, lorsqu'il fit le recueil que je cite et dont j'ai l'original entre les mains ». Daubenton a simplement le tort d'ajouter que la scène se passa durant le carême. A cette époque de l'année, Régis se consacrait aux missions de campagne ; et nous savons, par une lettre du P. Arnoux, que ses catéchismes avaient lieu *extra tempora Quadragesimæ et Adventus* (au P. Vitelleschi, 9 février 1639). D'ailleurs, en 1637 la visite du P. Filleau eut lieu en septembre, en 1638 au début d'août.

Un autre Jésuite, que La Broue qualifie d' « excellent prédicateur », s'écriait après l'avoir entendu, sans renoncer, même alors, à son emphase professionnelle : « O que Dieu se mocque bien de cette haute éloquence qu'on affecte dans les chaires, puisqu'Il donne plus d'éclat et de bénédiction à un simple catéchisme du P. Régis, qu'à tous ces discours tendus et à ces harangues estudiées que nous prononçons souvent avec plus de pompe que de fruict! » (1).

Le goût des phrases et des périodes n'en continuera pas moins. Cinquante ans plus tard La Bruyère se plaindra que l'on prête encore l'oreille « aux rhéteurs, aux déclamateurs, aux énumérateurs » et que « le commun des hommes admire ce qu'il n'entend pas ». Mais quand le moraliste ajoute que, même si les Basile et les Chrysostome revenaient sur terre, « on passerait en d'autres diocèses pour être hors de la portée de leur voix », il oublie l'efficacité de la force divine. L'exemple de Régis, comme celui de Vincent de Paul, prouve que la sainteté peut, même en un siècle avide de beau langage, rendre captivantes les « familières instructions ».

Quelques jours après sa première visite, le P. Filleau communiquait ses impressions au Père Général. Il faut lire intégralement ces lignes, le plus ancien des témoignages subsistant, rendus à l'apostolat du saint par ses supérieurs hiérarchiques. « Digne entre tous des plus grands éloges est le P. Jean-François Régis, toujours assidu au confessionnal et à l'enseignement salutaire de la doctrine chrétienne. Enfants, ignorants et bien d'autres encore se pressent en foule pour l'entendre chaque semaine dans une église de la ville et dans l'église du collège. Il y met le plus grand zèle et produit beaucoup de fruit » (2).

De la réponse du P. Vitelleschi on doit, pour donner à l'appréciation qu'il porte de Régis toute sa valeur, citer entier le passage qui concerne Le Puy. Il y fait allusion à des difficultés sur lesquelles nous n'aurons que trop, ailleurs, l'occasion de

(1) La Broue, p. 190.
(2) Au P. Vitelleschi, 1er octobre 1637.

revenir : « Au collège du Puy beaucoup de bien dont il y a lieu de se féliciter. Veillez autant que vous pourrez à ce que l'essor et le progrès n'en soit pas gêné par le recteur. J'ai peine vraiment que celui-ci soit tel que votre lettre le dépeint. Le P. Bonfils peut-il reprendre ses confessions, nous vous en laissons juge. Pour le P. Pascal, que Dieu, dans sa clémence, le rende digne de son talent et plus puissant en actes qu'en paroles. Au P. François Régis, faites savoir que son œuvre sainte et vaillante pour le catéchisme et les confessions nous est extrêmement agréable et que nous l'apprécions au point de souhaiter avidement à la Compagnie beaucoup d'ouvriers semblables » (1).

Au procès de béatification, seules de toute cette lettre généralice les quatre dernières lignes concernant le saint seront soumises à l'édification du tribunal. Elles contiennent assurément l'essentiel. On avouera toutefois que d'être ainsi replacé dans le contexte, l'éloge reçoit du contraste un singulier relief. Ces lettres, corroborées aux procès de béatification par d'innombrables témoins, restent pour établir la vogue et l'influence profonde des catéchismes de François Régis au Puy pendant près de cinq ans, des garants contre lesquels rien ne saurait prévaloir.

Lyon. Georges GUITTON, S. I.

(1) Au P. Filleau, 17 novembre 1637. — Au sujet du P. Pascal, Mutius Vitelleschi avait d'abord dicté : « *nec debiliorem agendo quam dicendo* », ce qui lui parut sans doute un peu dur. Biffé, le mot fut remplacé par : « *ac potentiorem opere quam sermone* », moins clair, mais plus aimable. Deux ans plus tard, le P. Vitelleschi écrira encore du même qu' « il pousse ardemment les autres vers le Christ et néglige de les suivre » (lettre du 25 mai 1639).